

COMPTE-RENDU DE REUNION N°5

Projet : Communauté de Communes Pays de Villersexel
Mission : Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Objet : Atelier de travail Architecture et Patrimoine
Lieu : Salle des fêtes de Gouhenans
Date : 24.05.2022

Participants

Cf : feuille d'émargement ci-après

Destinataires : //

Documents joints : le diaporama

Dates des prochaines réunions :	Atelier 3 Economie et Tourisme : Mercredi 15.06.2022 à 18h00 Atelier 4 Habitat : Mardi 05.06.2022 à 18h00 Atelier 5 Environnement Paysage : Mardi 06.09.2022 à 18h00
Lieu :	A définir
Participants :	-

POINTS TRAITES

A l'initiative de

En introduction, le BE Espace & Territoires rappelle les enjeux de cet atelier de travail qui se tiennent en parallèle de l'élaboration du diagnostic de la CCPV :

- Recueillir des données précieuses auprès des personnes qualifiées
- A partir des atouts et des faiblesses du territoire, de ses opportunités et de ses menaces, dégager et partager les enjeux du territoire dans le but, dans un second temps, d'accompagner la CCPV dans l'établissement de son projet territorial.

L'atelier porte sur l'architecture et le patrimoine bâti.

1. Présentation du patrimoine sur le territoire

Le BE Espace & Territoires présente les atouts du territoire et de ses 17 monuments historiques, principalement présents sur la frange ouest du territoire. Le petit patrimoine est aussi abordé. Les participants à la réunion ne pensaient pas qu'il y avait autant de monuments historiques.

Une présentation du PDA dans le cadre de l'élaboration du PLUi est faite par le BE. Au fil des échanges, il semble que certains voudraient augmenter et d'autres diminuer le périmètre de protection autour des MH.

Dans le cas de Marast, l'augmentation de ce périmètre pourrait préserver l'environnement, la biodiversité et le patrimoine bâti à un niveau plus grand. En effet, les élus soulignent la construction prochaine d'un parc de panneaux photovoltaïques.

La réalisation d'un PDA dans le cadre du PLUi est abordé pour la commune de Granges-le-Bourg.

Le BE précise que la mise en œuvre de PDA peut s'articuler avec les outils du PLU distillant une graduation de la préservation.

La création de zones tampons et adaptées à la préservation du patrimoine ont été exprimées par les participants.

A travers les échanges le BE a constaté une réelle intention et motivation de préservation du patrimoine et de l'environnement ce qui corrobore les ateliers de concertation.

Quelques idées de préservation du patrimoine ont été abordés au fil de la présentation : une ceinture verte autour du bourg castral de Gouhenans effectuée lors d'un précédent PLU. Mais également réaliser un réel travail de sensibilisation, afin de faire prendre conscience aux personnes de la richesse patrimoniale de leur territoire.

2. Cité de Caractère de Bourgogne – Franche-Comté

Le BE présente le label, seule la commune de Villersexel en est bénéficiaire. Les participants n'ont pas l'impression que les personnes se l'approprient vraiment.

Ils soulignent que l'office du tourisme est fermé le week-end, ce qui ne favorise pas la venue de touristes sur le territoire.

Le VP au tourisme souligne un réel travail de promotion du territoire. Un projet de découverte du patrimoine (clochers, fontaines, lavoirs) en mobilité douce est en cours de réflexion. Les participants sont enthousiastes à cette idée. Mais il est souligné que découvrir le territoire est un réel enjeu, toutefois il est nécessaire que les monuments soient rénovés ou en bon état. La CC souligne qu'une action est mise en œuvre afin de rénover/restaurer un petit patrimoine pour chacune des communes.

3. Le Centre de loisirs des Tuileries à Pont-sur-l'Ognon

Il s'agit d'un centre de loisirs créé dans les années 1980, aujourd'hui à l'abandon, sur le thème de Paris 1900.

L'avenir du parc est encore incertain. Le Président de la CC a un rendez-vous prochain avec le propriétaire des lieux pour des questions de sécurité.

Aujourd'hui, les lieux sont à vendre, 4 porteurs de projet ont l'intention d'acheter. Les participants soulignent qu'il ne s'agit pas réellement de patrimoine à valoriser à l'exception des anciennes tuileries.

Il est évoqué que le quai de métro réalisé dans ce parc a été fabriqué avec le toit d'une des fontaines de Villafans.

4. Les attentes pour la mise en valeur du patrimoine

La CCPV bénéficie d'une grande richesse patrimoniale, par la présence de châteaux, fontaines, lavoirs, clochers comtois, fermes franc comtoises, mais également un passé industriel fort.

Un réel intérêt ressort de cet atelier afin de préserver ces espaces.

Concernant le patrimoine industriel, certains sites sont à préserver ou à mettre en valeur. Notamment Mélecey, où subsiste une saline, la tuilerie de Granges-le-Bourg, la fonderie de Fallon, la saline de Gouhenans, les forges d'Athésans et Fallon et la textile de Villersexel.

Chaque lieu à son histoire, même si les bâtiments ne sont plus présents, il est nécessaire de le protéger et le valoriser à travers des actions de sensibilisation.

5. Rénovations et gestion du bâti

Les villages de la CCPV sont marqués par la spécificité de leurs fermes, mais également des typicités (toitures avec des fortes pentes, façades, forme des fermes, avancées de toitures, charri, portes de granges, chasses roues...).

Les participants sont fortement enclins à préserver ces typicités.

Aujourd'hui les rénovations ne sont pas encadrées, ils se sentent démunis face à ça.

Dans le cadre du PLUi, l'encadrement de ces rénovations, mais également de ces constructions peuvent être plus encadrées.

Afin de garder une cohérence architecturale dans ces villages, la préservation des poumons de respiration peuvent être préservés dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

Les nouvelles constructions ne sont pas non plus encadrées. Les maires manquent de moyens de régulation.

Les participants soulignent le manque de cohérence dans les couleurs, matériaux, et clôtures employées.

6. Remarques diverses

- Le château d'Athesans est le pensionnat derrière l'église et non pas la maison d'hôte dans le hameau de Saint-Georges.
- La préservation de l'environnement naturel autour des maisons paysannes est importante
- Récupérer l'inventaire des linteaux
- Récupérer des informations sur les Tuileries de Granges-le-Bourg auprès de Denis Marin

Les participants, le Président et le Vice-président ont été unanimes sur la forte ressource patrimoniale sur le territoire, et qu'il était nécessaire à préserver.

Céline BAUDON – ESTERR

Louise MARTIN – ESTERR